

2020-2021

CIRQUE LOISIRS ADULTES



en-
acr

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE ADULTES
DE BOZNY AIGLE BOIS

CIRQUE LOISIRS ADULTES

Trapèze volant : tous les soirs et le samedi après-midi, selon le niveau (test de niveau en septembre)

Discipline historique de l'ENACR, le trapèze volant se pratique en toute sécurité sous deux configurations : simple ligne batôn-batôn, double ligne batôn-batôn.

Trapèze fixe : lundi / 20h15-22h15

A travers l'apprentissage de mouvements et figures, le trapèze fixe favorise la perception corporelle et spatiale, la conscience et la créativité.

Acrobaties/portés acrobatiques : mardi / 20h15-22h15

Lors de ce cours vous découvrirez l'acrobatie sous différents angles : acrobatie au sol, équilibre sur les mains, portés acrobatiques et pyramides, mains à mains...

Techniques aériennes : mercredi / 20h15-22h15

A travers différents agrès aériens (corde, tissus, cerceau...), ce cours offre à chacun de développer une aisance corporelle en l'air, en suspension.

Pluridisciplinaire : lundi / 20h15-22h15

Vous souhaitez découvrir toute la richesse des arts du cirque ?

Ce cours est fait pour vous !

Durant une année, vous expérimenterez les quatre disciplines circassiennes : équilibre, jonglerie, aérien et acrobatie.

Tous nos cours de cirque sont ouverts à tous, débutants comme expérimentés

École nationale des Arts du cirque de Rosny-sous-Bois
22 rue Jules Guesde - 93110 Rosny-sous-Bois

Contact : 01 56 63 05 40

inscription@enacr.com

Pour vous inscrire merci d'envoyer un mail à inscription@enacr.com suite auquel nous vous enverrons les documents d'inscription et la marche à suivre.

Calendrier :

- Ouverture des ré-inscriptions : du 20 avril au 3 mai 2020
- Ouverture des inscriptions pour les foyers rosnéens : du 18 au 22 mai 2020
- Ouverture des inscriptions pour tous : à partir du 1^{er} juin 2020

LES TARIFS

- Foyer rosnéen - Non imposable : 235€
 - Foyer rosnéen - imposable : 314€
 - Foyer non rosnéen - Non imposable : 272€
 - Foyer non rosnéen - imposable : 362€
- + 21€60 : Licence FFEC (obligatoire)
+ 35€ : Adhésion à l'ENACR (obligatoire)

La licence FFEC et l'adhésion à l'ENACR sont encaissées dès l'inscription. Le paiement des cours peut être échelonné sur demande.
Inscription à deux cours ou plus : 309€ (rosnéen/non imposable), 413€ (rosnéen imposable), 358€ (non rosnéen/non imposable), 477€ (non rosnéen/non imposable)